

ARRÊTÉ MUNICIPAL N°2024-2
PORTANT RESTRICTION DE CIRCULATION FACE AU 14 RUE D'ARRAS
DU 13 FEVRIER 2024 AU 15 MARS 2024 INCLUS

Le Maire de la Commune de BERNEVILLE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2122-2, L.2213-5, L.2512-13 et R.2213-1

Vu le code de la route,

Vu le code de la voirie routière,

Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière (livre 1 – 8ème partie – signalisation temporaire) approuvée par arrêté interministériel du 6 novembre 1992,

Vu la demande par laquelle SATCOMS Concept / Energie au 18 Chemin de la Croisette 62118 ROEUX fait connaître qu'elle effectuera des travaux dans le cadre de la création d'adduction aérosouterraine électrique qui nécessiteront :

- Interdiction de stationnement, de dépassement au droit du chantier, avec circulation alternée et limitation à 30 km/h face au 14, Rue d'Arras

Considérant qu'il convient de prendre des mesures pour faciliter l'exécution des travaux et prévenir les accidents,

ARRÊTE

Article 1 : la réalisation de ces travaux face au 14, Rue d'Arras seront effectués du 13 février 2024 au 15 mars 2024 inclus.

Article 2 : interdiction de stationnement et de dépassement au droit du chantier

Article 3 : restriction de circulation avec rétrécissement de la chaussée et circulation alternée via feu tricolores au besoin,

Article 4 : la vitesse sera limitée à 30 km/h. Des panneaux de signalisation réglementaires seront mis en place par les soins et aux frais de l'entreprise, à chaque extrémités de la section concernée, conformément aux prescriptions de l'instruction interministérielle sur la signalisation routière temporaire approuvée le 6 novembre 1992.

Article 5 : Monsieur le Maire, Monsieur KWASEBART Michel, 1^{er} Adjoint, Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Beaumetz-les-Loges, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêt, et certifié exécutoire à compter du 13 février 2024.

A Berneville, le 13 février 2024
Pour le Maire, Julien BELLENGIER
M. KWASEBART Michel, Adjoint

